Les inscriptions auront lieu :

Au Forum des associations le 02 septembre de 14h00 à 18h00. Stade de Kerlébert à compter du 12 septembre 2023.

LES CATEGORIES:

Eveil Athlétique (EA) :	2015 - 2016 -2017
Poussin (e) (U12 - PO) :	2013 - 2014
Benjamin (e) (U14 - BE) :	2011 - 2012
Minime (U16 – MI):	2009 - 2010
Cadet (te) (U18 - CA) :	2007 - 2008
Junior (U20 - JU) :	2005 - 2006
Espoir (U23 - ES) :	2002 - 2003 -2004
Senior (SE):	1990 - 2001
Master Femme (MA) :	1989 et avant
Master Homme (MA):	1989 et avant

JOURS ET HEURES D'ENTRAINEMENT

- ✓ EA: mercredi de 14h00 à 15h15* Salle et piste de Kerlébert, Reprise le 13/09.
- ✓ Poussin (e): mercredi de 14h00 à 15h15* Salle et piste de Kerlebert. Reprise le 13/09.
- ✓ Benjamin (e), Minime: mardi et jeudi de 17h45 à 19h00*, samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09.
- ✓ Cadet à master « lancer » : lundi, mercredi, vendredi de 18h15 à 20h00*. samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09.
- Cadet, espoir, séniors et masters : mardi et jeudi de 18h15 à 20h00*, samedi de 10h00 à 11h30* (sous réserve) au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09.
- ✓ Course à pied loisir : mardi et jeudi de 18h15 à 20h00* au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09.
- Marche sportive: mardi et jeudi de 18h30 à 20h00* au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09.



✓ Préparation Physique Générale : Vendredi de 17h30 à 18h45* au stade de Kerlébert. Reprise le 12/09. Nouveau!

Accessible à toutes les sections de la catégorie cadet à master.

*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la disponibilité des infrastructures et des entraîneurs.

A noter:

- Il n'y aura pas d'entraînements encadrés pendant les jours fériés.
- Il n'y aura pas d'entraînements encadrés pendant les vacances scolaires pour les catégories EA-PO, Benjamins et Minimes.
- Suivant les conditions météorologiques, les entrainements encadrés peuvent être annulés sans préavis.

REGLEMENT INTERIEUR

Pour une année sportive conviviale, il est demandé aux athlètes de :

- ✓ Participer aux différents championnats : cross, interclubs...
- ✓ Les athlètes qualifiés aux championnats qui déclareront forfait sans prévenir le président (sauf avis médical) devront s'acquitter des pénalités.
- ✓ Porter **obligatoirement** les couleurs du club et **s'inscrire** sous le nom du club lors des compétitions.

INSCRIPTION

DOCUMENT A FOURNIR

- Pour les majeurs : Un certificat médical original (Pas de photocopie) de moins de 6 mois au moment de la prise des licences (Décision LBA) mentionnant « pratique de la compétition ».
- **Pour les mineurs** : Le questionnaire de santé (ioint au dossier) en remplacement du certificat médical.
- Fiche de renseignement et charte complétée et signée.

La licence ne sera faite qu'à réception du dossier complet. La licence est obligatoire pour toute activité physique au sein du club.

COTISATION ANNUELLE

EA et Poussin	100€ (tee-shirt compris)
Benjamin et Minime	110€ `
Cadets	120€
Junior à Master	135€
Sénior et Master « Loisir »	100€
Marche sportive	100€

- > Coupon sport et Pass'Sport acceptés.
- ➤ Réduction pour les familles : 2 Athlètes -10€ sur la totalité, 3 Athlètes -20€ sur la totalité.

Pour information, sur une licence à 135€, la FFA prélève 36€, la Ligue de Bretagne prélève 37,10€ et le Comité du Morbihan prélève 19€.

Pour les séniors et les masters, veillez à bien réfléchir entre licence « COMPETITION »et licence « LOISIR », car il ne sera plus possible de modifieriez le type de licence durant la saison. Un maillot pourra être prêté aux benjamins/minimes pour les compétitions.

Association QUEVEN ATHLETISME 56 Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quéven

quevenathletisme56@gmail.com

Nous accueillons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraineurs. Des formations sont prévues à cet effet.

Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l'année.

ATHLETES ET PARENTS Nous vous attendons.

Pour tout contact

Ou:

Quevenathletisme56@gmail.com http://www.quevenathletisme56.com

ASSURANCE

Quéven Athlétisme 56 est affilé à la FFA et est assuré en responsabilité civile. Il incombe à chaque athlète, s'il le souhaite, de s'assurer individuellement.



SAISON 2023 - 2024

ORGANISATION ET REGLEMENT

